

**Trooper®.**

Passez votre désherbage en mode simplicité.



L'anti-graminées d'automne  
nouvelle génération

**BASF**

The Chemical Company

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# Trooper®, la solution efficace sur ray-grass & vulpin

Le ray-grass, une problématique en progression...

À l'origine plutôt inféodé aux régions d'élevage, son aire de répartition est en extension, touchant désormais la plupart des régions céréalières

**20 RAY-GRASS/M<sup>2</sup>**  
SUFFISENT  
POUR PERDRE  
5% DE RENDEMENT

**1 SEULE PLANTE**  
GÉNÈRE DE  
**200 À 500**  
GRAINES

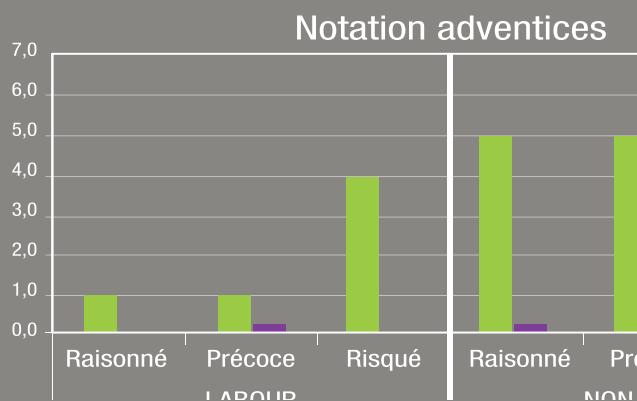


...favorisé par le travail simplifié du sol

Le non labour augmente la pression en ray-grass



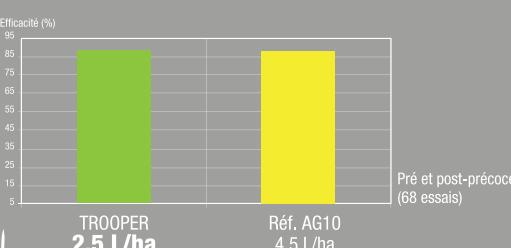
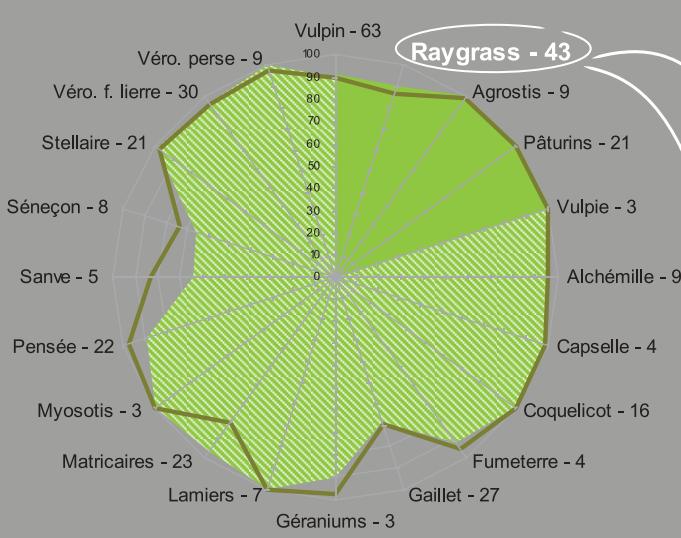
Raisonné : itinéraire technique combinant : rotation diversifiée (colza/ble/féverole de printemps/ble) + faux semis + décalage du semis de blé  
Précoce : itinéraire raisonné mais sans décalage du semis de blé  
Risque : itinéraire ne faisant appel à aucun levier agronomique  
Traités / non traités : avec ou sans application d'herbicides



Trooper®, performant à l'automne pour une efficacité optimale en sortie d'hiver

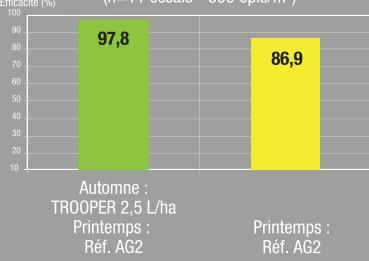
■ TROOPER (2.5 L) - prélevée ■ TROOPER (2.5 L) - post-précoce

SOLO À L'AUTOMNE



EN PRÉPARATION DE L'APPLICATION SORTIE D'HIVER

Optimisation et régularité de l'efficacité ray-grass (n=11 essais - 399 épis/m<sup>2</sup>)



Application de post-précoce : jusqu'à 2-3 feuilles des céréales et 1-2 feuilles des adventices

**+7 à 15 q/ha**  
AVEC TROOPER® EN PROGRAMME  
PAR RAPPORT À UNE APPLICATION UNIQUE DE SORTIE D'HIVER

PRÉ >>  
POST  
PRÉCOCE

# La simplicité d'un désherbage de la pré à la post précoce

Traiter toutes vos parcelles à la même époque de la pré à la post précoce, y compris lors du stade pointant !

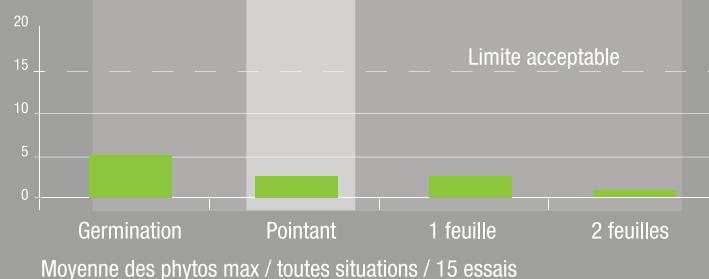
Stade céréales	Semis BBCH 00	Levée BBCH 10	1 feuille BBCH 11	2-3 feuilles BBCH 12-13	D. tallage BBCH 21	Mi-tallage BBCH 23-25
Stade adventice	non levée	levée	1 feuille	2/3 feuilles	2/3 feuilles	tallage

## UTILISATION RECOMMANDÉE

Doses : 2,5 L/ha sur ray-grass, vulpin  
2 - 2,5 L/ha sur vulpin  
1,5 - 2 L/ha sur pâturin, agrostis

Utilisation possible  
en mélange avec un partenaire

## Application Trooper® à 2,5 L/ha



DEUX  
MODES  
D'ACTION

## Pour des champs propres aujourd'hui et demain

2 ANTI-GRAMINÉES  
INNOVANTS  
2 MODES  
D'ACTION

POUR PRÉVENIR ET GÉRER  
LES RÉSISTANCES DES ADVENTICES



- Inhibe la division cellulaire
- Racinaire + foliaire



- Inhibe la synthèse des lipides
- Racinaire

\* Classification issue du classement HRAC

**TROOPER®,  
UN OUTIL DE CHOIX**  
ADAPTÉ À LA PRÉVENTION ET  
À LA GESTION DES RÉSISTANCES  
DES ADVENTICES, FACE AUX  
DIFFICULTÉS GRANDISSANTES  
DU DÉSHERBAGE EN CÉRÉALES,  
À RAISONNER DANS LA ROTATION.

## Recommandations et conditions d'emploi

- Bonne préparation du sol, peu motteuse, semis régulier bien couvert à au moins 2,5 cm. Bonnes conditions d'humidité.
- Céréales non stressées, éviter les périodes de gelées prolongées et les fortes amplitudes thermiques après traitement.

- Ne pas traiter si de fortes pluies sont annoncées.
- Ne pas traiter sur sols sableux, hydromorphes, fortement caillouteux et à taux de matière organique supérieur à 6%.

**Eco<sup>®</sup>**  
acteurs



### Nouvel emballage **EcoPack**

Ce produit existe en EcoPack, le nouvel emballage BASF plus pratique, plus sûr pour l'utilisateur et l'environnement.

EcoPack contribue à la démarche agriculture durable de BASF Agro.

## Carte d'identité

■ **Trooper<sup>®</sup>** : marque déposée BASF

■ **Autorisation de vente n°** : 2090118

■ **Composition** : 60 g/L de flufenacet + 300 g/L de pendiméthaline

■ **Formulation** : concentré émulsionnable (EC)

■ **Usages autorisés** : blé tendre d'hiver, orge d'hiver, triticale : 2,5 L/ha

■ **Classement** :



DANGER

H302 : nocif en cas d'ingestion.

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 : provoque une irritation cutanée.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

■ **Distance aux points d'eau** : 20 m

■ **Nombre maxi d'applications** : 1 par an

■ **Stade limite d'utilisation** : BBCH 25

■ **Délai de rentrée dans la parcelle** : 24 h

■ **Protection utilisateur lors de la manipulation du produit** : gants en nitrile ou néoprène EN374,

lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

\* Pour tout mélange, respecter la réglementation en vigueur et les guides de bonnes pratiques officiels.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporeur.

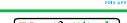
### PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm\*. © Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	 N° Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	   N° Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTABLE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N° Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

Mars 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer auprès du N° Azur de BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version de ce document. 790CEHE0213R

**BASF Agro S.A.S.**

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)